

La transition énergétique : éoliennes, photovoltaïque, isolation thermique
combien cela coûtera-t-il ? Un bon sujet pour le débat qui s'ouvre

La France a décidé de beaucoup diminuer ses émissions de CO₂, c'est-à-dire sa consommation de carburant, de fioul et de gaz. Fort bien ! La loi sur la transition énergétique, la LTE, veut ramener le nucléaire sous 50% de la consommation et diviser la consommation d'énergie par deux. Cela nous obligerait à *dépenser beaucoup plus qu'en passant par une autre voie menant au même but* : pour l'électricité et le chauffage des bâtiments existants, la différence serait de 30 milliards d'euros par an.

Non seulement l'Etat ne nous le dit pas, mais il nous le cache. Lorsque les consommateurs, qui sont aussi des contribuables, s'en rendent compte, est-il étonnant qu'ils perdent confiance ?

L'électricité

Remplacer du nucléaire par des éoliennes et du photovoltaïque pour le ramener de 75% à 50%, obligerait à dépenser chaque année 7 milliards d'euros de plus que sans arrêter aucun réacteur nucléaire en état de fonctionner. Cela est démontré, peut être vérifié, et n'est pas contesté¹.

Les logements existants

Pour pouvoir diviser la consommation française d'énergie par deux, il faudrait que tous les logements consomment très peu d'énergie. Leurs pertes thermiques devraient être de l'ordre de **50** (l'unité est le kWh/m²/an). Or celles des bâtiments existants sont très supérieures. Pour ceux qui ont été construits avant 1975 elles sont, avant travaux, bien supérieures à **200**. Il est techniquement possible de les ramener vers 50. Mais combien cela coûtera-t-il ?

Bien que les coûts soient différents d'une situation à l'autre, une étude d'Effinergie publiée par l'ADEME en août 2018 donne des indications que j'ai utilisées pour calculer les dépenses de travaux, d'équipement et d'énergie avec plus ou moins d'isolation thermique et différents modes de chauffage.

La pompe à chaleur est souvent le moyen le moins coûteux. Ou bien un réseau de chaleur alimenté par de la biomasse ou la géothermie. Il peut être intéressant de conserver la chaudière existante en lui ajoutant une pompe à chaleur ou une simple résistance électrique plongée dans l'eau du chauffage central. L'alimentation électrique serait coupée lorsque la production est insuffisante ou que la consommation est très forte. Le prix de cette électricité tiendra compte du fait qu'elle est effaçable sans préavis, pour quelques minutes ou quelques semaines.

Pour une maison individuelle, même si l'énergie coûte beaucoup plus cher qu'aujourd'hui, il serait inutilement coûteux de diminuer les pertes thermiques lorsque celles-ci sont inférieures à **160**. Dans un immeuble collectif, il serait inutile de faire des travaux si les pertes sont inférieures à **110**. Comme l'essentiel de l'énergie serait autre que fossile, les émissions de CO₂ seraient très faibles.

Pour calculer combien il faudrait dépenser pour abaisser plus ou moins les pertes thermiques, j'ai utilisé une étude du CGEDD qui donne les surfaces et les consommations des logements selon la date de leur construction. C'est un peu « à la louche » mais cela donne un ordre de grandeur.

Pour le logement, la LTE nous obligerait à dépenser (en énergie et annuités d'emprunt) **20 à 25 milliards d'euros par an de plus** qu'en cherchant à dépenser aussi peu que possible.

L'Etat nous cache le montant des dépenses causées par sa transition énergétique

- Le soutien financier aux éoliennes et au photovoltaïque apparaissait clairement sur nos factures EDF dans la CSPE. Maintenant une partie – *on ne sait combien* – est payée par la taxe sur le carburant.

- Au cours du débat sur la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie), plusieurs intervenants ont demandé à l'Etat d'étudier un scénario qui ne diminue pas la capacité nucléaire. Il a refusé.

- Sur le logement, l'étude d'impact de la loi sur la transition énergétique ne présente que les actions les moins coûteuses, très loin de répondre à l'objectif d'une très forte diminution des pertes thermiques. Ainsi, cette étude d'impact, censée informer le citoyen, lui cache le montant des dépenses que cette loi rendra nécessaires, et qu'il paiera comme consommateur ou comme contribuable.

Demandons à l'Etat de faire faire une étude sérieuse et contradictoire sur le coût de la transition énergétique où il veut nous engager !

¹ Ce qui est indiqué ici sur l'électricité et le logement est détaillé et justifié sur www.hprevot.fr